



Conseil municipal du 28 juin 2016

Début de séance : 20h

Présents :

CHASSANDE Joëlle, LEVET Jean-Michel, REYMOND Christian,
ROUSSILHE Claude, STRADIOTTO Alain, VAUSSENAT Stéphane,
CORBALAN Noëlle

Absent : Joël Gentil, Roche Annie

Secrétaire : REYMOND Christian

Délibération validant le bail du bar :

Durée 1 an du 01/07/16 au 30/06/17 avec 3 mois de gratuité

Claude Roussilhe souhaite avoir à titre d'information un bilan à la fin de l'été.

Stéphane Vaussenat propose de recevoir les gérants en réunion de travail fin septembre.

Délibération adoptée à l'unanimité

Création d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe :

Pour régulariser le poste d'un agent, le maire propose la création d'un emploi de rédacteur principal 1^{ère} classe, permanent à temps non complet, à raison de 21 Heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/07/2016,

Filière : Administrative, Cadre d'emploi : Rédacteur territorial, Grade : Rédacteur principal 1^{ère} classe :

ancien effectif 0 - nouvel effectif 1

Délibération adoptée à l'unanimité

Vente terrain au groupement foncier du Bréda :

Lors de sa séance du 25 avril 2016, le Conseil Municipal a autorisé la vente au profit du Groupement Forestier du Bréda de deux parcelles cadastrées section A n° 137 et A 255 moyennant le prix de 54 500 euros.

La route du Charvin traverse la parcelle cadastrée A 137 la commune entend rester propriétaire de cette route.

En conséquence, le conseil municipal :

Autorise Monsieur le Maire à contacter un géomètre en vue de la division de la parcelle cadastrée section A n° 137, à charge pour la Commune de payer les frais de division, pour que la commune reste propriétaire du chemin

Autorise Monsieur le Maire à régulariser l'acte de vente et à signer tous documents

Délibération adoptée à l'unanimité

Décision modificative :

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2152	300	Installations de voirie	2 500,00
21	21568	300	Autre matériel et outillage d'incendie et de ...	6 500,00
9 000,00				

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2315	20162	Installations, matériel et outillage techniqu...	-9 000,00
-9 000,00				

Délibération adoptée à l'unanimité

Dossier Elise/GEG/Allevard :

La commune d'Allevard a fait le choix de se retirer du groupement Elise et a choisi GEG pour gérer sa régie.

Il est décidé de missionner Claude Roussilhe pour suivre ce dossier, Alain Stradiotto n'ayant pas assez de disponibilité.

Divers

L'Association « Tous à Poêle » propose des petits aménagements au chalet du Bout. Le conseil donne son accord.

Une personne propose de faire don à la commune de 2 parcelles enclavées dans le domaine communal sur le Gleyzin, à suivre.

Le dispositif Alsatis pose toujours problème, une solution est à l'étude avec Orange.

Le bar :

Le bar sera ouvert tous les jours de 7h30- 14h30 et 16h-21h sauf le mardi AM et soir,

Les animations :

- Marché tous les samedis matin de 9h à 13h en juillet et en août, sur l'Espace Chardon près du musée.
- Les Nuits du Haut Bréda, (voir programme)
- La Fête du Bout le 07 août 2016
- Le vide grenier le 15 août 2016
- La Saint Maurice le 25 septembre 2016

Fin de séance 21h

BISTROT-RESTO DE PINSOT « Chez nous autres » : tél 04 76 97 27 41

Le site de Nuits : www.lesnuitsduhautbréda.com